



ORDRE
DES CHIMISTES
DU QUÉBEC



Ordre des
AGRONOMES
du Québec



Ordre des
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
du Québec

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

ÉPANDAGE DE BIOSOLIDES EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS: TROIS ORDRES PROFESSIONNELS INVITENT LA POPULATION ET LE GOUVERNEMENT À LA PLUS GRANDE PRUDENCE

Montréal, 8 décembre 2022 – L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) ainsi que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) expriment à l'unisson leur plus grande préoccupation concernant [l'évolution récente de la réalité de l'utilisation des biosolides municipaux en agriculture et pour d'autres applications](#), qui a été l'objet de reportages journalistiques ces derniers jours. Les « biosolides » sont une catégorie de matières résiduelles fertilisantes qui se présentent sous la forme de boues résultant de l'épuration des eaux usées municipales et industrielles.

En raison de la présence inquiétante de divers contaminants d'intérêts émergents, dont les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), dans certains de ces biosolides, comme ceux importés au Québec depuis les États-Unis (É.-U.), les trois ordres professionnels recommandent à la population et aux entreprises de s'abstenir d'utiliser des biosolides municipaux et industriels en provenance des É.-U., notamment de l'État du Maine. De même, il est également recommandé de ne pas utiliser de compost auquel de tels biosolides sont ajoutés ou tout autre produit dérivé.

Les trois ordres professionnels prennent aussi acte de [l'intention exprimée par le gouvernement du Québec de resserrer la réglementation à l'égard de l'utilisation de ces matières](#) et d'interdire leur importation. En ce sens, les trois ordres professionnels rappellent qu'il y a urgence de légiférer concernant les contaminants d'intérêts émergents, afin de mieux les répertorier et d'outiller les professionnels qui ont besoin d'un cadre clair pour baser leurs décisions tout en protégeant le public. Les trois ordres professionnels demandent au gouvernement d'être impliqués dans la modernisation de la réglementation appropriée et offrent leur pleine collaboration à sa mise en vigueur dès que possible.

De manière plus large, les trois ordres professionnels invitent la population, les entreprises et le gouvernement à mener une importante réflexion collective sur la valorisation de nos matières résiduelles et en tenant compte du risque associé pour la santé et l'environnement.

« Les PFAS et autres contaminants d'intérêts émergents sont très persistants dans l'environnement, bioaccumulables et leurs impacts dommageables sur la santé sont bien documentés. Les chimistes et biochimistes sont des experts des substances chimiques et de leurs diverses interactions. Plusieurs d'entre eux sont à pied d'œuvre pour caractériser les boues d'épuration de manière

exhaustive et développer des solutions de décontamination et de valorisation en accord avec notre mission de protection du public », déclare le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

« L'agronome joue un rôle clé dans le recyclage des matières résiduelles fertilisantes, en plus d'avoir comme préoccupation première la protection du public. Les données scientifiques qui alimentent le débat sur le recyclage de matières résiduelles fertilisantes évoluent rapidement. Nous demandons aux autorités responsables d'agir afin d'assurer aux professionnels et à la population un cadre clair et sécuritaire dans une perspective de santé publique qui tienne compte de l'acceptabilité sociale des projets de valorisation », déclare la présidente de l'OAQ, Mme Martine Giguère.

« La problématique rapportée par les médias dernièrement soulève bien des questionnements et des inquiétudes. Dans le respect de notre mission comme ordre professionnel et la protection de la santé animale et humaine, la profession vétérinaire est un intervenant majeur en termes de santé publique. L'Ordre offre donc son entière collaboration aux instances concernées pour la recherche de voies d'améliorations à cette problématique », déclare le président de l'OMVQ, Dr Gaston Rioux.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

À propos de l'Ordre des agronomes du Québec

En respect de son mandat de protection du public, l'Ordre des agronomes du Québec s'assure de la qualité des services rendus par ses quelque 3 300 membres. Pour y arriver, il vérifie la compétence des personnes qui désirent faire partie de l'Ordre, il surveille l'exercice de la profession et il soutient le maintien et le rehaussement de la compétence professionnelle des agronomes.

À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du *Code des professions* et de la *Loi sur les médecins vétérinaires*, qui regroupe plus de 2 700 médecins vétérinaires au Québec. Son mandat est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.

-30-

Sources et renseignements :

Ordre des chimistes du Québec (OCQ), Mathieu Santerre, 581 996-5344, media@ocq.qc.ca
Ordre des agronomes du Québec (OAQ), Francis Khoury, 438 797-4045, francis.khoury@oaq.qc.ca
Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), Claude Grégoire, 450 774-1427 # 241, communications@omvq.qc.ca